

partir de Cahors et d'y rentrer à des heures plus convenables.

Marché du travail
La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 18 au 23 Avril a été la suivante:

Service des Pharmacies
Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 5 mai 1921, par la Pharmacie GAYET

Les vertus des plantes
Toutes les propriétés que les anciens ont attribuées aux plantes sont loin d'être en partie abandonnées.

Herboristerie médicinale, Villa des Tours, Quai Cavaignac (près le pont du chemin de fer), CAHORS.

PARDON ! vous n'avez pas le droit d'imposer à ceux qui vivent à votre contact un caractère soucieux et irrité sous prétexte que vous souffrez de l'entérite. L'eau de Saint-Martial peut vous guérir rapidement.

NON ! PAS TOUT...
Vous avez vainement tout essayé pour guérir votre estomac malade ? Non ! pas tout : l'eau de Saint-Martial, elle, vous guérira.

Bégoux

Au sujet du cimetière. — Il y a 3 mois environ, les habitants de la section de Bégoux, furent convoqués à l'école mixte, afin d'y discuter, sous la présidence de M. Gaven, conseiller municipal, du lieu que l'on pourrait choisir pour installer le nouveau cimetière.

Limogne
Fiancailles. — Nous apprenons avec plaisir les fiancailles de notre jeune et actif agent-voyer M. Despagne, avec la gracieuse et charmante Mlle Marie-Louise Abadie, fille du sympathique négociant de Limogne.

Saint-Cyprien
Obsèques. — Vendredi ont eu lieu les obsèques de Firmin Lacavalerie, soldat de la classe 1921, défunct à Albi.

Figac
Acte de courage. — Nous apprenons que dimanche dernier, pendant la cavalcade, M. Jules Moussié, ébéniste, qui des Cordeliers, a pu maîtriser un cheval emballé, attelé à une voiture.

Mais Soldmayer, imperturbable, les yeux toujours fixés à travers son binocle d'or, sur le bijou qui brillait dans sa main, se contentait de répéter de temps en temps :

LE COUPABLE
PAR François COPPÉE
de l'Académie Française

Mais Soldmayer, imperturbable, les yeux toujours fixés à travers son binocle d'or, sur le bijou qui brillait dans sa main, se contentait de répéter de temps en temps :

Conseil municipal d'alors est nulle et sa délibération doit être considérée comme illégale.

Mais nous ne saurions trop protester contre l'obligation imposée de se rendre au cheflieu d'arrondissement pour faire cette déclaration.

Laburgade
Elections municipales. — Aux élections municipales complémentaires de dimanche dernier 1er mai, ont obtenu 85 voix :

Lauzès
Nécrologie. — Dimanche dernier, 1er Mai, une bien triste nouvelle parvenant à notre excellent ami, M. Lalo, le sympathique greffier de la justice de Paix de Lauzès.

Hélas ! à peine ces lettres arrivaient à destination, que la fatale nouvelle parvenait à Jean Lalo, en traitement dans un hôpital d'Oran, graves inquiétudes pour les parents, et le lendemain lundi, un nouveau télégramme, annonçant le décès.

Des démarches nécessaires ont été faites immédiatement, pour obtenir le transfert du corps. Nous croyons savoir que toutes les formalités sont remplies et que le corps du jeune Lalo partira d'Oran le samedi 14 mai. Vraisemblablement, il arrivera en gare de Vendeuvre le dimanche 15, et sera inhumé à Lauzès, où doit avoir lieu l'inhumation.

Dans cette triste circonstance, nous prions les parents si cruellement frappés et toute la famille, de croire à nos sentiments de condoléances les plus sincères.

Gourdon

Aux Gourdonnais. — Lou Gorrit et la Grappe ont, dans une 1re réunion, essayé de s'entendre sur le sujet de la fiction, les délégués du Gourdit sont venus sans mandat ; nous leur avons soumis nos propositions :

DUCOS, de la Grappe du Quercy.
Chasse aux sangliers. — Quelques personnes de la commune de Payrignac travaillant dans les champs ayant aperçu onze sangliers qui traversaient une terre dont 5 de gros et 6 de plus jeunes, avertirent quelques chasseurs qui s'empressèrent d'aller prendre leurs fusils.

Cylindrages à vapeur. — Opérations probables dans la semaine du 9 au 14 Mai.

Repandage et cylindrage des matériaux sur les chemins de grande communication.

N° 25, en face le village de Laprun (Peyrilles).

cur vert où l'homme prit quelques billets, un revolver, posé là en cas d'attaque soudaine pendant l'ouverture du meuble secret. Il vit cela, avec un frisson de tout le corps et une netteté de sensation presque douloureuse et il eut conscience qu'il n'oublierait jamais, jamais, cette boîte d'acier brillant dans ce coin ténébreux, cette arme prête, ce portefeuille lourd du produit de tant de vols !

Arrestation. — Le nommé Mashou ayant dérobé à son patron M. Nadal, dit Lagrave, marchand de bois à Cajarc, une somme de 500 francs, l'avait quitté et était venu travailler à Calvignac.

Sur la plainte de M. Nadal, le nommé Mashou, qui a avoué son larcin a été arrêté par la gendarmerie de Cajarc et conduit à Figé pour être mis à la disposition du parquet.

On impose de ce chef aux commerçants, que l'on connaît déjà pour le paiement d'une patente et de l'impôt sur le chiffre d'affaires, une dépense assez élevée.

Le conflit minier anglais
De Londres : Lloyd George prononcera, aujourd'hui, un discours à Maidstone, dans lequel il exposera la situation actuelle du conflit minier.

Grève de dockers
De Londres : Les dockers des ports de la Clyde se sont mis en grève hier soir pour protester contre les mesures prises par les autorités au sujet du déchargement du charbon, venant de l'étranger, par les travailleurs volontaires et un détachement de la marine.

CONVOI FUNÈBRE
Les familles PENDARIE, MARTIN, ESTRADEL, BRUNET et POUCHET ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances que le corps du

Caporal Daniel PENDARIE
Mort pour la France
arrivera à Cahors le lundi 9 mai et le prient de vouloir bien assister à la levée du corps qui aura lieu à 9 heures moins 1/4. (Réunion à la gare).

BULLETIN FINANCIER

La Séance d'aujourd'hui a été favorablement influencée par l'accord de Londres. Au marché officiel on remarque surtout la tendance ferme des banques. En Complice, la sensible détente des changes ne produit pas sur les valeurs internationales l'effet défavorable que l'on aurait pu supposer.

Nos rentes françaises sont bien tenues : Le 3 0/0 progresse à 56,85, les autres types demeurent sans changement. Fermés des obligations du Crédit National 1919 et 1920 à 464 et 475,50.

Établissements de crédit en progrès : la Paris 4,458, l'Union Parisienne, très recherchée, s'avance à 1.008, Lyonnais : 1512, Société Générale 745.

Valeurs de navigations irrégulières : Suez 6,475, Chargeurs Réunis 772, Transatlantique 303.

Caprières en reprise : Rio 1.505, Tananika 70.

Industrielles russes recherchées, principalement en clôture : Naphte 432, Bakou en vive avance à 3.150, Lianosof 525, Platine 645, North Caucasian 72.

Pétrolières soutenues malgré la sensible détente des devises étrangères : Eagle 296, Shell 301, Royal Dutch 29,100, Omnium des pétroles 684, Colombia 725, Steana Romana 679.

Diamantifères et mines d'or résistent : de Beers 601, Jagersfontein 125, Crown mines 102, Rand mines 115, Goldfields 47,25.

Gaouchoutières délaissées. Financière 126, Padang 196.

Parmi les valeurs diverses, les Sucreries d'Égypte s'inscrivent à 810 et la Say ordinaire à 1.386, Penarroya très ferme à 1.187, Gafsa 755, la Financière des pétroles accentue son avance à 984.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45. CONTRE L'ULTIMATUM
De Berlin : Le Lokal Anzeiger et le Berliner Tageblatt croient savoir que le parti du centre et le parti populaire allemands n'accepteront pas l'ultimatum de l'Entente.

Ebert serait prévenu
De Berlin : Le correspondant du Daily Mail dit que le parti démocrate et le parti populaire auraient informé le Président Ebert qu'ils préconisent le refus catégorique de l'ultimatum.

Situation grave en Silésie
De Berlin : D'après les nouvelles répandues ici, la situation en Haute-Silésie s'aggraverait d'heure en heure. L'occupation d'Oppeln, siège de la Commission interalliée, serait imminente, l'enceinte de la ville ayant déjà commencé.

Le conflit minier anglais
De Londres : Lloyd George prononcera, aujourd'hui, un discours à Maidstone, dans lequel il exposera la situation actuelle du conflit minier.

Grève de dockers
De Londres : Les dockers des ports de la Clyde se sont mis en grève hier soir pour protester contre les mesures prises par les autorités au sujet du déchargement du charbon, venant de l'étranger, par les travailleurs volontaires et un détachement de la marine.

CONVOI FUNÈBRE
Les familles PENDARIE, MARTIN, ESTRADEL, BRUNET et POUCHET ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances que le corps du

BULLETIN FINANCIER

La Séance d'aujourd'hui a été favorablement influencée par l'accord de Londres. Au marché officiel on remarque surtout la tendance ferme des banques. En Complice, la sensible détente des changes ne produit pas sur les valeurs internationales l'effet défavorable que l'on aurait pu supposer.

Nos rentes françaises sont bien tenues : Le 3 0/0 progresse à 56,85, les autres types demeurent sans changement. Fermés des obligations du Crédit National 1919 et 1920 à 464 et 475,50.

Établissements de crédit en progrès : la Paris 4,458, l'Union Parisienne, très recherchée, s'avance à 1.008, Lyonnais : 1512, Société Générale 745.

Valeurs de navigations irrégulières : Suez 6,475, Chargeurs Réunis 772, Transatlantique 303.

Caprières en reprise : Rio 1.505, Tananika 70.

Industrielles russes recherchées, principalement en clôture : Naphte 432, Bakou en vive avance à 3.150, Lianosof 525, Platine 645, North Caucasian 72.

Pétrolières soutenues malgré la sensible détente des devises étrangères : Eagle 296, Shell 301, Royal Dutch 29,100, Omnium des pétroles 684, Colombia 725, Steana Romana 679.

Diamantifères et mines d'or résistent : de Beers 601, Jagersfontein 125, Crown mines 102, Rand mines 115, Goldfields 47,25.

Gaouchoutières délaissées. Financière 126, Padang 196.

Parmi les valeurs diverses, les Sucreries d'Égypte s'inscrivent à 810 et la Say ordinaire à 1.386, Penarroya très ferme à 1.187, Gafsa 755, la Financière des pétroles accentue son avance à 984.

MAMANS dont les petits enfants souffrent, NE DÉSESPÉREZ PLUS !.....
Une eau a jailli pour la guérison de leurs maux...

Une petite fille de quatre mois ne supportait plus le lait Lelapellier. Elle rendait des grumeaux non digérés d'odeur fétide. L'état général était mauvais. On lui a appliqué le traitement de l'eau de Saint-Martial et voici ce que nous écrit le père :

A VENDRE
Salle à manger
Armoires à glace, et meubles divers en très bon état

A VENDRE DE SUITE
Bonnes conditions
Vigne en plein rapport à 800 mètres du Pont Louis-Philippe

A VENDRE
La Propriété des CAMPAGNES
Près Castelfranc (Lot)

A VENDRE
SOUFRE 1er Marque
PRIX TRÈS AVANTAGEUX

BASCOUR François, AZILLE (Aude)

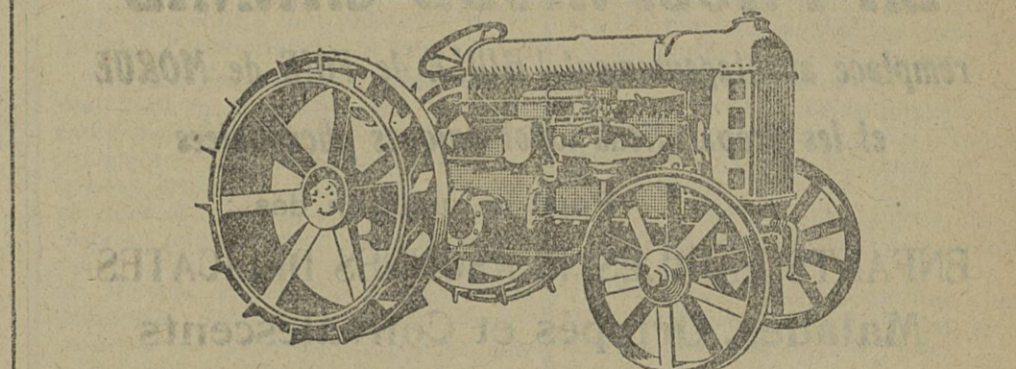
COUPEZ VOS CHEVEUX

Le COUPE CHEVEUX AMÉRICAIN
Economise temps, argent. Pas d'irrégularités, durée indéfinie. Lames de rechange. Simplicité. Sécurité. Hygiène. Notice gratuite. Agents demandés. Prix C. Mandat 7,75. C. Remboursement 8,75.

Jean PAYN, Aix-en-Provence

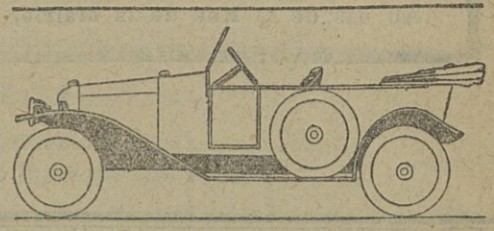
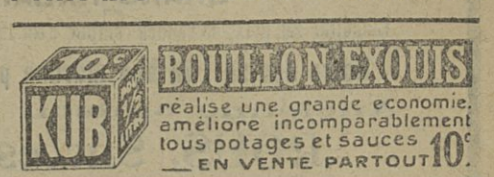
Concours de Tracteurs Agricoles à Puy-l'Evêque LES 8 et 9 MAI

AGRICULTEURS dans votre intérêt vous êtes invités à assister à la démonstration du Tracteur Fordson



Le plus pratique, le mieux conçu Représentant FAUGE, 49, Boulevard Gambetta, CAHORS

VOULEZ-VOUS Passer un bon LUNDI DE PENTECOTE Allez au Restaurant Cadurcien à Larroque-des-Arcs Repas à toute heure FRITURES DU LOT PRIX MODÉRÉS. ON DANSERA



SERVICE DE VILLE TRANSPORTS AUTOMOBILES Bagages, Colis, etc. EXÉCUTION RAPIDE

J.-B. NOUYRIT 24, Boulevard Gambetta CAHORS

ETUDE DE Maître LESCALE NOTAIRE A CAHORS

VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE

Première insertion
Suivant acte reçu par Maître Louis LESCALE, notaire à Cahors, le 29 avril 1921, Madame Marthe ASTARIE, épouse de Monsieur Eugène LACOSTE, commerçante, demeurant à Cahors, a vendu à Monsieur André SICARD et Madame Célestine CONQUET, mariés, commerçants demeurant aussi à Cahors, le fonds de commerce de « Café-Restaurant » qu'elle exploitait et faisait valoir dans une maison sise à Cahors, rue Nationale, numéro 27.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites en l'étude du dit Maître LESCALE dans les dix jours qui suivront la deuxième insertion renouvelant la présente.

Pour première insertion : L. LESCALE.

milieu de l'été, de la morte-saison. Ce jeune homme, à peu près dément mis, au linge propre, — la blanchisseuse lui faisant un peu de crédit, — était resté à jeun jusqu'à quatre heures de l'après-midi, n'ayant pas un sou, exactement. Comme il errait en chancelant d'émotion, dans les laçes de ruelles autour de Saint-Séverin, il avait vu un petit garçon, qui sortait de l'école, jeter un croûton dans le ruisseau. Il l'avait ramassé, dévoré, avec un regard de loup. Puis un peu moins faible, il s'était traîné jusqu'au quai, et il était là depuis deux heures, abruti de chagrin et de fatigue, devant l'eau qui coulait.

Pas la moindre chance. Deux ou trois fois, il obtint des places fixes. Il fut assez longtemps racoleur à la porte d'un petit magasin de confections pour hommes, puis clerq pour faire les courses chez un agent d'affaires. Mais le fripier fit faillite ; l'homme de loi, véreux, fut arrêté. Et Chrétien retomba toujours aux bas-fonds, couchant dans les sinistres garnis à lanterne, mangeant — pas tous les jours — dans les puantes crémeries.

gré sa boiterie, et s'enfuit, se cacha dans la foule du faubourg. Pendant quatre ans, Chrétien Forgeat, l'enfant abandonné, l'ancien « jeune détenu », vécut ainsi, sans failir, ramassant du pain où il en trouvait, dans les métiers de la rue, comme les moineaux d'hiver trouvent leur nourriture dans le croûton. Bien vite, il avait dû renoncer à son ambition d'un emploi de bureau, découragé par ce vice rédhibitoire : il n'avait pas une belle écriture. La condition est essentielle, comme on sait, pour s'installer sur le plus humble rond de cuir et Napoléon lui-même, de qui les autographes sont lillibiles, n'aurait pu occuper le moindre poste d'expéditionnaire. Partout on disait au pauvre diable, qui avait pourtant du zèle et de l'intelligence : « Impossible de rien faire de vous. Il nous faut une belle main. » De santé débile, une peu infirme, sans grande énergie, Chrétien ne pouvait guère offrir que son temps. Mais cela ne vaut pas cher, c'est pour rien, la journée d'un homme sans métier. Trop heureux encore quand il trouvait à se louer, à vendre ses heures. On ne lui confiait que les besognes que peut faire n'importe qui. Par les juylléts torrides, par les boueux janyers, il stationna au coin des carrefours, distribuant des prospectus, traîna le long des boulevards, en maniant un jouet, exerça les états de misère.

(A suivre)

Paris-Élegant
 Offre pour les Fêtes de Pentecôte
 Des vêtements réclame d'un grand chic
 D'une coupe impeccable
GRAND CHOIX DE COSTUMES COMMUNIANTS
 Spécialité de Costumes sur Mesures
GRAND RABAIS
 Consulter ses prix, se rendre compte, c'est l'art du bon acheteur
 Notre devise : le bon marché par la qualité
 Ancienne Maison DELFAU
ROUS, Successeur
 Au bas de la Rue de la Mairie, près du Marché



NE SOUFFREZ PLUS DE VOS PIEDS

Un simple traitement peu coûteux vous débarrassera promptement de vos divers maux

Vous n'avez qu'à dissoudre une petite poignée de saltrates ordinaires dans deux, trois litres d'eau chaude et tremper les pieds endoloris dans cette eau rendue médicinale en même temps que légèrement oxygénée. Un bain ainsi préparé soulage immédiatement les pires douleurs et apporte une guérison rapide aux divers maux de pieds causés par la fatigue, la pression de la chaussure et l'échauffement qui en résulte. Une courte immersion fera disparaître comme par enchantement toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure.

La grande valeur curative des saltrates est due à leur effet adoucissant sur l'épiderme et à leur action stimulante sur la circulation du sang. Les saltrates attaquent donc le mal à sa racine et, de ce fait, ils réussissent là où les anciens remèdes, poudres, pommades, onguents, etc., ne donnent souvent que des résultats partiels et aléatoires.

Bien des maux de pieds tels que la brûlure si douloureuse de la plante, la sensation aiguë de meurtrissure, etc. sont causés par des durillons et autres callosités. Un bain de pieds saltraté ramollit les callosités les plus épaisses à un tel point qu'elles peuvent être enlevées facilement sans recourir au rasoir, opération toujours dangereuse.

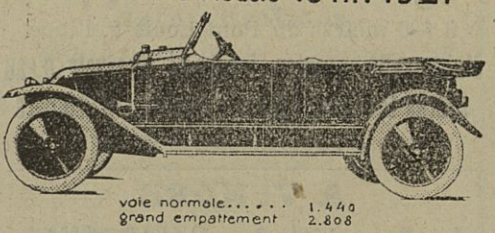
Les saltrates remettent et entretiennent les pieds dans un parfait état, prévenant toute nouvelle formation de cors et durillons, et combattant les effets néfastes d'une transpiration excessive.

NOTA. — Les saltrates Rodell, extra-purs, se vendent en paquets d'environ une demi-livre et d'un prix modique, dans toutes les bonnes pharmacies. Se méfier des contrefaçons.

Cabinet immobilier

Achat et vente d'immeubles
 Propriétés de rapport et d'agrément
 Châteaux, Maisons, Villas, Jardins, Bois,
 Fonds de commerce
J. DELLARD
 1, rue du Maréchal Joffre, CAHORS.

La 10 HP. Renault
 Le Nouveau Modèle 10 HP. 1921



Torpédo 3 places : Prix 18.500 Fr.
 Torpédo 4 places : Prix 19.500 Fr.
 (PNEUS & TAKE COMPRIS)

Carosserie luxueuse Accessoires nickelés
 Coffres latéraux le long des marchepieds
Le Nouveau Torpédo 10 HP 1921
 est visible et peut être essayé

REPRÉSENTANT
M. FAUGE
 Mécanicien
 49, Boul^d Gambetta
 En face le Tribunal

SI VOUS VOULEZ

Augmenter vos revenus sans nuire à vos occupations habituelles par un travail facile, agréable, lucratif, ne demandant ni aptitudes ni connaissances spéciales, à la portée aussi bien des dames que des Messieurs, devenez nos représentants.

Nos conditions vous rapporteront autant que si vous vous établissiez.

Marc BOUET, Huilerie
 SALON (Provence)
 Huiles, savons, cafés, thés, chocolats, confitures, graisse végétale.
 Gros — 1/2 Gros — Détail

VÊTEMENTS TOUS FAITS SUR MESURE

VISITER LES VISITER

100.000 PALETOTS

TOUJOURS

ES MIEUX ASSORTIS

ES PLUS CHICS

es meilleur

marché.

AUX 100.000 PALETOTS
 GRANDE
BAISSE
 de
PRIX

GARAGE DU NORD

ALIBERT & MURAT, Mécaniciens
 4, rue des Cadourques, CAHORS (Lot)

Atelier de réparations -- Travaux soignés -- Location d'automobile (nouveau tarif)

Machines agricoles "HIRONDELLE" (Amoureux Frères)
 1^{er} MARQUE DU MONDE

Toutes machines de récolte (Au plus bas prix)

FAUCHEUSE
 APPAREIL A MOISSONNER
 MOISSONNEUSE JAVELEUSE
 MOISSONNEUSE LIEUSE
 RATEAU et FANEUSE (Nouveau siècle)

Toutes pièces de rechange

MOTOCULTEURS-SOMUA
 A. FRAISE ROTATIVE
 CUVABLES IMMÉDIATEMENT
 Conduits par un seul homme
 Dans tous les terrains
 Grande économie de semence
 Accroissement des récoltes
 Utilisables comme tracteurs
 PEUVENT ACTIONNER POMPES
 MOTEURS ELECTRIQUES, MOULINS ETC.
 SOMUA
 L'Éclairage et le Chauffage
 L'Électricité et le Chauffage
 L'Éclairage et le Chauffage
 L'Éclairage et le Chauffage

Si vous souffrez
 de l'Estomac
 la
MAGNÉSIE BISMURÉE
 vous apportera
 un soulagement immédiat
 Remboursement garanti en cas de non succès. Toutes pharmacies.
 SYPHILIS GUÉRISON ASSURÉE par nouveaux traitements sans piqûres, facile à appliquer par le malade seul.
 LABORATOIRE des SPECIALITES (Service S)
 22, Boulevard Sébastopol, 22, PARIS.

Etude de M^e L. NUVILLE, Docteur en Droit, Avoué à Figeac (Lot)
 Successeur de M^{es} VIVAL, MALRIEU et LOUBET

VENTE
Sur Saisie-Immobilière
 A SUITE DE SURENCHÈRE DU SIXIÈME

Adjudication fixée au **VENDREDI VINGT MAI MIL MEUF CENT VINGT ET UN, à QUATORZE HEURES, au Palais de Justice, à Figeac, boulevard Président Wilson.**

Suivant procès-verbal de Maître CASSAN, huissier à Latronquière, en date du vingt-trois décembre mil neuf cent vingt, dénoncé suivant exploit du même huissier en date du trois janvier mil neuf cent vingt et un, le tout visé, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Figeac le huit janvier mil neuf cent vingt et un, volume 123, numéros 8 et 9, par Monsieur le Conservateur qui a perçu les droits.

Madame Anastasie LABLANQUIE, sans profession et Monsieur Jean BOUSSAC, son mari, qui l'assistent et l'autorisent, propriétaire cultivateur, demeurant ensemble à Lavabre, commune de Laurettes ;

Ayant Maître NUVILLE pour leur avoué constitué près le Tribunal civil de Figeac ;

Ont fait saisir les immeubles ci-après désignés à l'encontre et au préjudice de :

Monsieur Léon LABLANQUIE, propriétaire-cultivateur, demeurant à Paramelle, commune de St-Cirgues ;

Débiteur saisi défaillant.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES SURENCHÉRIS A VENDRE

TELLE QU'ELLE RÉSULTE DU PROCÈS-VERBAL DE SAISIE ET QU'ELLE A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES.

PREMIER LOT
 Le premier lot comprendra :
 Une terre appelée « La Figueire » paraissant portée à la matrice cadastrale de la commune de St-Cirgues sous le numéro 16 p. de la section D, pour une contenance de dix ares ;

DEUXIÈME LOT
 Le deuxième lot comprendra :
 Une châtaigneraie appelée « Camp Laverne » paraissant portée à la dite matrice cadastrale sous le numéro 1028 p. de la section E pour une contenance de un hectare soixante-sept ares, troisième classe, d'un revenu présumé de seize francs trois centimes ;

TROISIÈME LOT
 Le troisième lot comprendra :
 1^o Une châtaigneraie sise au dit lieu de « Camp Laverne » paraissant portée à la dite matrice cadastrale sous le numéro 1031 de la section E, pour une contenance de huit ares quatre-vingt-dix centiares, troisième classe, d'un revenu présumé de vingt-six centimes ;
 2^o Un pré sis au lieu dit « Terre Rouge » paraissant porté à la dite matrice cadastrale sous le numéro 1037 de la section E, pour une contenance de quatorze ares quarante-quatre centiares, troisième classe, d'un revenu de cinq francs vingt centimes.

Tous les immeubles ci-dessus désignés sont situés sur la commune de St-Cirgues, canton de Latronquière, arrondissement de Figeac, département du Lot.

Ils seront vendus tels qu'ils se trouvent et se comportent sans en rien excepter ni réserver, et tels qu'ils appartiennent au débiteur saisi.

Le cahier des charges, clauses et conditions, dressé par Maître NUVILLE, avoué poursuivant, pour parvenir à la vente des dits immeubles, a été déposé au Greffe du Tribunal civil de Figeac où chacun peut en prendre connaissance.

La publication dudit cahier des charges a eu lieu à l'audience du quatre mars mil neuf cent vingt et un et le jugement qui a donné acte de la lecture et publication dudit cahier des charges a fixé l'adjudication desdits immeubles à l'audience des criées du vendredi vingt-deux avril mil neuf cent vingt et un.

A cette audience, les immeubles ci-dessus désignés furent adjugés, savoir : le premier lot à Maître FONTANGES, avoué, qui élit command en faveur de Monsieur Firmin LACOMBE, propriétaire, demeurant au Cayrou, commune de St-Cirgues, moyennant le prix principal de cent dix francs outre les charges ; le deuxième lot à Maître FONTANGES, avoué, qui élit command en faveur de Monsieur Félix LAFON, propriétaire, demeurant au Ser, commune de St-Cirgues, moyennant le prix principal de quinze cents francs, et le troisième lot au dit Maître FONTANGES, avoué, qui élit command en faveur de Monsieur Firmin LACOMBE, propriétaire, demeurant au Cayrou, commune de St-Cirgues, moyennant le prix principal de mille francs outre les charges.

Mais par acte fait au greffe du tribunal civil de Figeac le trente avril mil neuf cent vingt et un, Monsieur Firmin LABLANQUIE, propriétaire, demeurant au Cayrou, commune de St-Cirgues, ayant Maître NUVILLE pour son avoué, a déclaré surenchérir du sixième le prix des trois lots ci-dessus et en a élevé le prix, savoir : du premier lot à cent trente francs ; du deuxième lot à dix-sept cent cinquante francs ; du troisième lot à onze cent soixante-dix francs, le tout en sus des charges.

En conséquence de cette surenchère, il sera procédé le VENDREDI VINGT MAI MIL NEUF CENT VINGT ET UN, à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du tribunal civil de Figeac, au palais de justice sis à Figeac, Boulevard Président-Wilson, à la vente des dits lots surenchérés sur la nouvelle mise à prix résultant de la dite surenchère, savoir :

Le premier lot de cent trente francs, ci 130 fr.
 Le deuxième lot de mille sept cent cinquante francs, ci 1.750 fr.
 Le troisième lot de onze cent soixante-dix francs, ci 1.170 fr.

Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication.

Les frais de surenchère du sixième, et tous ceux qui seront exposés pour parvenir à la vente sur surenchère seront supportés par le vendeur, mais seulement jusqu'à concurrence de la différence entre le prix de la première adjudication et celui de l'adjudication sur surenchère. Si le montant des frais de surenchère et de poursuite de vente sur surenchère est supérieur à cette différence entre l'ancien prix et le prix nouveau, l'excédent des dits frais incombera à l'adjudicataire sur surenchère qui en sera tenu en sus de son prix d'adjudication.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raisons d'hypothèques légales qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

Pour extrait certifié véritable, Figeac, le deux mai mil neuf cent vingt et un.
 L. NUVILLE, avoué.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître L. NUVILLE, avoué à Figeac, y demeurant, Boulevard Président-Wilson, poursuivant la vente.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical
 Le D^r ORTEL
 Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
 Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
 écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 7 francs. — Prix du litre : 12 francs

L'ÉPARGNE vend les meilleurs PRODUITS
 Alimentation — Approvisionnement
TOULOUSE